

### Sommaire

I Apponces à faire en chaire. - II Ordo des fidèles. -- III Solennités de titulaires. -IV Nominations ecclésiastiques. — V La laïcisation des écoles laïques. — VI Les bibliothèques populaires. - VII Divers : chez nous. - VIII Aux prières. - IX Correspondance américaine. - X District du Yukon.

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 26 octobre

SS. ap. Simon et Jude, Toussaint, jeune de la veille, commémoraison des Morts et premier vendredi du mois (1).

### ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 26 octobre

Fête du Patronage de la Ste Vierge, double majeur ; mém, du XXIIe d!m.; préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim. — I vêpres des SS. Simon et Jude, double de 2 cl.; mem du Patronage (ant. Beatam).

#### Samedi, le 1er novembre

Fête de la TOUSSAINT, double de 1ère cl. ; Credo ; préf. commune. -Aux II vêpres, mém du dim. (ant. Vidi).

### SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 2 novembre

Diocèse de Montréal. - Solennité du titulaire de Saint-Alphonse.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. - Solennité des titulaires de Saint-Simon et de Saint-Jude.

<sup>(1)</sup> En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner, outre 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour, une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, dans le cours du ois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

SI

le

je

d'

ca

re.

ce

m:

réa El ell

ser

et

" 18

" tı

" d

" N

" C

" q

" af

" la

" 50

" for

" va

01

franc

mun

Par décision de Mgr l'administrateur du diocèse de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé F.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme, en remplacement de M. l'abbé A.-R. Lamarche, qui entre chez les Pères Rédemptoristes.

M. l'abbé J. Robillard, curé de Saint-Eusèbe.

M. l'abbé J.-H. Mongeau, aumônier de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu.

M. l'abbé J.-M.-A. Brosseau, vicaire à Saint-Louis-de-France.

M. l'abbé L.-P. Choquet, vicaire à Sainte-Brigide.

# LA LAICISATION DES ECOLES LAIQUES

IEN naïfs sont ceux qui croient encore que la laïcisation des écoles congréganistes en France est la dernière phase de la persécution dont les ordres religieux sont actuellement l'objet de la part du gouvernement.

Le ministre de la marine, M. Camille Pelletan, n'a-t-il pas fait dernièrement, dans un banquet à Ajaccio, cette cynique déclaration: "La guerre que vos pères ont soutenu "contre l'Eglise, nous la soutenons encore, et cela pour la "cause de l'humanité".

M. Combes n'est que le valet de la franc-maçonnerie, son servile instrument. Or, ce que veut la franc-maçonnerie, tout le monde le sait aujourd'hui, c'est chasser Dieu de l'école, après l'avoir chassé de la société et du foyer domestique; c'est l'empêcher de prendre possession de l'esprit et du cœur de l'enfant. Tel est le terme où vont aboutir tous ses efforts, le mobile de sa lutte contre l'Eglise catholique et contre son enseignement; telle est même la raison de son existence et de sa puissante organisation; car la franc-maçonnerie est fille de Satan, et

Satan est et sera l'éternel ennemi de Dieu, de son règne sur les âmes, sur les familles, sur les nations.

Pour déchristianiser ainsi l'enfant, pour tuer en lui le germe de la vie divine qu'il a recu au baptême, le jeter dans le moule du matérialisme, il a bien fallu tout d'abord le soustraire progressivement à l'influence cléricale, mais cela ne suffit pas. L'école sans prêtre, sans religieux ou religieuse, n'est pas la véritable école laïque : ce n'est pas l'école telle que l'a rêvée et la veut la francmaçonnerie en France, l'école capable de l'aider dans la réalisation de ses fins antireligieuses et antinationales. Elle exige beaucoup plus de ses membres au pouvoir : elle leur demande de créer partout des écoles où Dieu sera une quantité négligeable; l'enseignement religieux, une chose proscrite; la morale, une morale indépendante et purement laïque. "Il est clair, lisons-nous dans "la Revue de l'enseignement primaire et primaire secon-" daire, du 31 août dernier, qu'il est urgent de réagir con-"tre cette éducation cléricale dont les journaux préten-"dus populaires, à fort tirage, empoisonnent le public. "Mais quoi ? Va-t-on discuter avec des fanatiques ? "C'est peine perdue. Mais ce qu'on peut faire, et ce "qu'on doit faire, c'est d'opposer à leurs attaques des "affirmations nettes, très fortes. La morale laïque est la " seule qui soit morale, qui respecte les droits de l'enfant, "la liberté de conscience de l'enfant. Disons-le bien "haut. A l'autorité draconienne du père de famille, oppo-"sons le droit de l'enfant; à la prétendue liberté d'en-"seigner, opposons le droit qu'a l'enfant de ne pas être "formé, ou plutôt déformé par le fanatisme et l'escla-" vage ".

On nous objectera sans doute que le gouvernement français, si sectaire et si injuste soit-il à l'égard des communautés religieuses, n'en arrivera jamais à de tels

excès. Pourquoi pas ? Les écoles de l'Etat ne sontelles pas des écoles neutres ? Le ministère Combes a-t-il jamais manifesté le moindre souci des droits de Dieu sur l'enfance ? A-t-il pris des mesures pour en assurer l'exercice ? Qu'on nous cite donc de sa part une seule déclaration, un seul discours, une simple parole en faveur de l'éducation, je ne dis pas chrétienne, mais religieuse, à donner dans les écoles dont l'Etat a le contrôle et la direction.

C'est le contraire qui est vrai. Nous pourrions le prouver par des documents nombreux. Nous nous contenterons de reproduire ici un article paru le 19 septembre dernier, dans L'Avenir de l'Orne, organe ministériel.

éc

pi

le

801

les

sui

teu

pas

éte

abor

reus

men

"Lorsque le Gouvernement aura fait entrer dans l'or-"dre les quelques centaines de nonnes qui prétendaient "avoir le droit de violer journellement la loi, il n'aura "pas achevé sa besogne.

"Il lui faudra compléter son œuvre républicaine en "infusant dans l'Université l'esprit laïque qui lui a tou-"jours fait défaut, et c'est par l'école primaire qu'il fau-"dra commencer.

"Voici plus de vingt ans que l'école primaire devrait "être essentiellement laïque et voici plus de vingt ans "qu'elle manque à son but, qu'elle vit de lâches com-

"promissions, qu'elle viole ses règlements et qu'elle trompe le pays tout entier.

"Ce n'est pas énoncer un paradoxe que de dire qu'IL FAUT
"LAÏCISER L'ÉCOLE LAÏQUE; elle en a grand besoin. Der"rière la façade trompeuse du mot "laïque" se dissimulent
"ou s'étalent les pratiques CULTUELLES de la maison des
"bons frères" ou des "bonnes sœurs", pratiques plus dan-

" bons frères " ou des " bonnes sœurs ", pratiques plus dan " gereuses encore, parce qu'elles sont plus sournoises et plus

" hypocrites.

"Sont-ce des instituteurs laîques que ces maîtres d'école qui "font énoncer quatre fois par jour des prières et des invoca"tions à leurs élèves; qui ne se servent, pour leur enseigne"ment, que de livres pleins d'ûneries cléricales ou de poésies
"fulminantes; qui ne décorent leurs classes qu'avec des cari"catures pieuses ou de sanglantes images de batailles; qui se
"font les plats valets de leur curé en surveillant les en"fants aux offices catholiques, en leur faisant apprendre
"le catéchisme, en les y conduisant même, en leur laissant
"quitter l'école avant les heures règlementaires pour se rendre
"à l'église, en copiant, en un mot, toutes les MôMERIES de la
"maison d'en face".

Le doute n'est donc plus possible. La laïcisation des écoles congréganistes n'est, en France, que le premier pas vers la laïcisation des écoles laïques, c'est-à-dire vers les écoles sans Dieu et sans morale chrétienne.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.

## LES BIBLIOTHEQUES POPULAIRES

ES Annales politiques et littéraires, dont le directeur est M. Jules Brisson, ont publié, le 17 août dernier, un article qui ne manque pas d'actualité, sous le titre suggestif "Il faut déchanter".

Nous croyons être utile à nos lecteurs en reproduisant les principaux passages de cette intéressante chronique sur l'utilité véritable des Bibliothèques populaires, par l'auteur bien connu Georges D'Esparbès, qu'on n'accusera pas certes d'être ni trop clérical, ni un retardataire, ni un éteignoir.

« J'ai eu l'honneur, cette semaine, de faire la connaissance d'un abonné des Annales, M. Benjamin Goll, éloquent écrivain et rigoureux philosophe, dont quelques minutes de causerie m'ont exactement renseigné sur la question des Bibliothèques populaires, super-

ficiellement traitée par moi, je l'avoue, dans mon avant dernière chronique. Voici les idées de M. Goll :

- « Vous avez écrit, mon cher confrère, au sujet de la fondation d'une bibliothèque dans la ville de Valence-d'Agen, et il m'a semblé que vous pourriez être intéressé par la mention d'un effort parallèle à celui de votre ami le docteur Cabadé, l'heureux homme qui trouve le moyen de traduire Pétrarque entre une ordonnance et un pansement. Pour cela je m'aiderai de quelques notes et de mes souvenirs personnels.
- « Intéressé, en 1886, aux débuts d'une bibliothèque à peu près semblable à celle dont vous avez parlé à vos lecteurs des Annales, j'ai examiné d'abord son mouvement : les achats, les prêts, la valeur des ouvrages demandés dans la salle et emportés dans les familles, etc. Cette enquête est curieuse et les conclusions m'en paraissent encore aujourd'hui malheureusement trop vraies.
- « La bibliothèque dont il s'agit appartenait à une ville, chef-lieu d'arrondissement, et était gérée par une société particulière. Elle se composait d'environ 2,500 volumes. On y voyait tous les classiques français, grecs et latins, une grande partie des œuvres du dix-huitième siècle, des ouvrages de science, d'histoire, de géographie et de littérature.
- « Tous les poètes célèbres, les auteurs dramatiques ou comiques, depuis Plaute, en passant par Shakespeare, jusqu'à Hugo, sans oublier Musset et la pléiade classique, y étaient représentés. En un mot, cette collection était suffisamment riche en ouvrages pour capter l'intérêt d'une clientèle de lecteurs aussi variée que nombreuse. Voyons maintenant, comment les choses se passèrent dans la pratique.
- « Quel public fréquentait la bibliothèque ? Quel était le nombre des lecteurs ? Combien demandaient-ils d'ouvrages ? A quel genre de littérature appartenaient les livres le plus souvent demandés ?
- « La clientèle ordinaire était composée de fonctionnaires, de professeurs, d'artisans, de jeunes employés de commerce ou d'administra-

tion et de quelques bourgeois. Ecoutez bien ceci, monsieur : Dans le cours d'une année, 2,444 volumes furent emportés . domielle par 1,363 lecteurs.

- « Malepeste! mais c'est une cité d'érudits que celle dont vous me parlez! 1,363 lecteurs habituels dans une seule ville, ce résultat est magnifique!
- « Il faut déchanter, mon cher confrère. Si, au lieu de dénombrer en masse ces 1,363 lecteurs, on les compte par tête, on trouve, en réalité, qu'ils ne sont que 85.... une élite, si l'on veut.
  - « Bien · restreinte.
- « A force de revenir, dit malicieusement M. Goll, ils ont fait— Oh! sans comparaison,— comme à l'ancien cirque: une demi-douzaine de comparses figurant une armée.
- « Donc, demandai-je, 85 lecteurs et lectrices ont absorbé, pendant une année, la prose ou les vers de 2,444 volumes, soit une moyenne, si je compte bien, de 28 tomes par tête ?
- « Il faut toujours, et surtout ici se défier des moyennes et encore bien plus des statistiques donnés en bloc. Si j'entre dans l'analyse détaillée de ces prêts, je constate qu'en tête de la liste des auteurs les plus lus se présente Alexandre Dumas, le père, bien entendu, qui fournit, à lui seul, un contingent de 254 volumes. Tout le monde connaît Dumas. Or comme la plupart des lecteurs viennent aux bibliothèques sans dessein prémédité, comme ce qu'ils visent avant tout, c'est de distraire, par une lecture quelconque, l'ennui qui les talonne, ils vont d'instinct aux œuvres le plus souvent citées par la réclame.
  - « Et après Dumas ?
- « Vient George Sand, qui a eu l'honneur de 85 demandes. Ensuite, et par ordre décroissant de lecteurs: Alphonse Daudet 69, Jules Sandeau 35, Walter Scott 25, Paul Féval 24, E. Capendu 24, O. Feuillet 22, Champfleury 20, Alphonse Karr 17, Fournier 16, Eugène Sue 15, Charles Dickens 14. Au-dessous de ce dernier, et oscillant autour des nombres de la première dizaine, se coudoient,

pèle-mèle: Gerard de Nerval, Mery, Jules Janin, Mme Dash, E. Laboulaye, Edmond Goylan, Reybaud, J. Noriac, Scholl, A. Pouchkine, Gustave Droz, Mme de Staël, Chs Deslys, Saintine et Gustave Flaubert, avec neuf lecteurs.

- " Neuf!
- « Oui, juste autant que Cooper.
- " Oh !
- « Et un peu moins que Balzac, Honoré de Balzac, qui en a eu 13.
  - « Voyons maintenant les poètes.
  - « J'avançai ma chaise. M. Goll sourit avec amertume.
- « Victor Hugo tient la tête avec 64 lecteurs; après lui, Lamartine en a eu 28, Alfred de Musset 21, Théophile Gauthier 13; Molière a eu 3 lectrices. Après ces noms qui semblent avoir attiré la foule viennent disséminés au hasard de la liste et avec un modeste contingent de 1 à 6 lecteurs au maximum: Shakespeare, Racine, Corneille, La Fontaine, Montaigne, Rabelais, Schiller, Homère, Horace, Milton, Tacite, Sophocle, Aristophane, Goethe.
  - « -- Pauvres grands hommes.....
- « Ce n'est pas tout, reprit M. Goll. Les historiens, les moralistes, les géographes, les humoristes et les savants de tout ordre sont, eux aussi, relégués dans cette pénombre de méconnus. De Taine, un seul a demandé le « La Fontaine et ses Fables »; personne n'a ouvert ses Origines de la France contemporaine; un seul lecteur encore pour E. Reclus, J. Simon, R. Frary, Guizot, Topffer, J. Macé, F. Wey, Edgar Poë, Buffon, Th. Lavallée, Flammarion, de Girardin, Quatrefages, H. Spencer et Darwin. On semblait oublier que, parmi ces écrivains, les uns ont laissé d'admirables chefs-d'œuvre et que les ouvrages des autres nous instruisent.
- « La triste chose, monsieur, qu'une telle enquête :
- «--Elle a, cependant, de quoi nous faire rire un peu, murmura M. Goll. Ces lecteurs qui laissaient la poussière s'accumuler sur le génie, savez-vous vers qui allait leur curiosité? J'ai vu, de mes

de

d

œ

sar un 85

l'an son M.

qu' enc

nel

ble

l'at d'u croi

cep

yeux vu, et inscrits comme ayant été demandés souvent, des noms d'auteurs comme ceux-ci : Champagne. Vous ne connaissez pas les œuvres de Champagne?

- u 7
- " C'est inouï! Et les ouvrages de Garrigue?
- a ?
- " Crasseuse ignorance! Et non plus la célébrité de Marcoy (????), de Lecoq (????), de Gaskell (?????), de Deherrypou.....
  - " Pou ?
  - « Deherrypou. On ne connaît que ça, voyons!
  - « Je n'avais pas du tout envie de rire. Ni M. Goll, d'ailleurs.
  - « -- Enfin, que concluez-vous ?
- «— En résumé, dit M. Goll, cette bibliothèque ouverte à tous, suffisamment riche et connue, n'a cependant groupé autour d'elle, sur une population de plusieurs milliers d'habitants, que le chiffre de 85 lecteurs. Ces 85 personnes, en multipliant leurs emprunts, ont, il est vrai, provoqué un mouvement de plus de 2,000 volumes; mais l'analyse vient de vous révéler que, sur ces ouvrages, les deux tiers sont des romans. Il ne faut pas se faire d'illusions, ajouta vivement M. Goll, en voyant mon geste découragé, les œuvres recommandables de la poésie, de la science et de l'histoire ne seront jamais, quoi qu'on fasse, recherchées que par quelques privilégiés, que favorisent encore certaines conditions de fortune ou d'occupations professionnelles ».

## DIVERS : CHEZ NOUS

UX noces d'argent de M. l'abbé E. Filiatrault, curé de Saint-Judes, on a élevé un mai superbe portant un drapeau qui mérite particulièrement l'attention. Ce drapeau qui est azur de couleur, et marqué d'une fleur de lys d'or à chaque coin, porte au centre une croix blanche. C'est une reproduction de la bannière qui est devenue le drapeau de Carillon, avec cette différence, cependant, que les armes de la maison royale de France sont remplacées par la croix blanche.

La croix blanche a joué un rôle considérable en France comme enseigne militaire; cependant la vieille bannière azure, aux fleurs de lys d'or, demeurait le drapeau national de cérémonie.

Ce qu'il y a de fondamental ici, c'est la fleur de lys d'or sur champ d'azur. En ce faisant, M. le curé de Saint-Judes réalise la moitié du drapeau national à vulgariser.

Le drapeau national doit unir le passé et le présent. Le passé, c'est le champ d'azur semé de fleurs de lys d'or.

Le présent, c'est le blason officiel de la province de Québec, enguirlandé de feuilles d'érable qui portent un castor au croisillon, avec la devise : je me souviens.

Ce drapeau n'est pas d'aujourd'hui; ce n'est pas un simple projet; ce drapeau est un fait que la soie, l'or et la patience ont réalisé. Ce drapeau s'est présenté le premier; c'est lui qui, avant tous les autres, a demandé explicitement au tricolore de lui céder la première place, tout en laissant aux trois couleurs une place d'honneur. Ce drapeau, les habitants de Québec, de Montréal et de Longueuil l'ont vu ; ce drapeau a pris officiellement place dans la grande procession nationale de Québec, entre Jacques Cartier et saint Jean-Baptiste: il y fut admiré, applaudi, et, lorsqu'il parut, près de la terrasse Frontenac, d'un groupe d'Anglais s'est échappé ce cri: That is the true flag of French-Canadians! Ce drapeau n'est pas un révolté, il s'incline devant la majesté royale de l'Angleterre; il sort du tombeau si on le veut, mais il est contemporain des lois, des mœurs et des institutions qui sont notre bien et notre orgueil, et, il prétend avoir le même droit à l'existence!

Nous savons parfaitement dans quelle mesure un drapeau peut être ici national : qu'il le soit d'abord dans la mesure où le tricolore est national, qu'on lui donne autant de place, et la première, dans nos fêtes.

C

S

Certains projets pieux ne nous paraissent pas opportuns présentement. Le drapeau national doit sortir, nous le répétons, du home sweet home historique, sentiment parfaitement chrétien et nullement antipathique, per se, à tout autre sentiment religieux, fut-il symbolisé par un Sacré-Cœur. Chaque chose doit venir à son heure, et, on ne peut prudemment risquer le tout pour la partie. Nous

avons beaucoup consulté sur ce point, et, des réponses très autorisées n'ont fait que nous confirmer dans notre ligne de conduite.

- Nous avons sons les yeux le No 10 du Bulletin paroissial du diocèse de Valleyfield. Ce bulletin voyage à travers tout le diocèse, faisant suivre partout le mouvement religieux; il fait connaître en outre les saints du mois et les indulgences à gagner; il se termine par des traits populaires. C'est un excellent medium entre la Revue de Valleyfield, qui s'adresse aux personnes plus instruites, et le journal qui s'adresse à tout venant. Cette feuille réalise une idée pratique, car, de fait, plusieurs Semaines religieuses peuvent être plus presbytérales que familiales.
- Les maires distingués du Canada sont priés, par une certaine maison, d'envoyer des notes " sur leur origine " et d'y joindre leur photographie. S'ils sont tous distingués, comme on a lieu de le croire, la galerie sera longue et coûteuse.
- Les sœurs Franciscaines de Québec ouvrent, cette année, une école ménagère, pour la couture, la cuisine, la lessive et le repassage. Deo gratias. Les jeunes filles sont admises les lundi et mercredi de chaque semaine de 1 heure à 5 heures.
- Le Bulletin du Parler Français au Canada, publié par la Société du Parler Français, vient de paraître, à Québec Il a pour programme le lexique, la phonétique, l'étymo logie populaire, la littérature orale, etc. Il a pour rédacteur autorisé M. Adjutor Rivard.
- M. Henri Bourassa, député de Labelle, vient de commencer dans The Monthly Review de Londres, une série d'articles pour faire comprendre à Messieurs les Anglais l'état d'âme véritable des Canadiens-français à l'égard de l'Angleterre, et cela, dans un langage dont la correction fait l'étonnement de la presse anglaise, ce qui fait dire à la Vérité: "Le succès obtenu par M. Bourassa en cette circonstance, prouve, non seulement que le Canadien-français est au moins l'égal intellectuel de ceux qui l'entourent, mais aussi que la formation qu'il reçoit

dans nos institutions classiques le prépare admirablement aux rôles supérieurs dans la Société."

- Dans une course récente à Laprairie, nous avons constaté avec plaisir des améliorations considérables. On arrive maintenant à l'église par un fort joli perron qui a bien coûté \$1600.00. Le couvent des Dames de la Congrégation présente une très belle apparence. Le couvent de la Providence, grâce à la générosité des paroissiens, se relève peu à peu, après la ruine de l'incendie. Le noviciat des Frères de l'Instruction chrétienne domine majestueusement la commune.
- Parlant des matières volcaniques rejetées pendant l'éruption du mont Pelé, M. l'abbé C. Laflamme les analyse ainsi dans la Vérité du 4 octobre : "Poudre très fine, rude au toucher, et qui se compose exclusivement de pierre ponce pulvérisée. On le voit, cette cendre, comme toutes les cendres volcaniques ne ressemble en rien à celle de nos foyers. Son origine est purement mécanique : elle n'a aucune analogie avec les résidus de combustion d'un foyer quelconque.
- L'hon. Barthélemy Joliette a son monument, enfin. Bonne et belle note pour la ville de Joliette. L'Etoile du Nord fait connaître ceux qui ont le plus mérité dans cette érection de statue; ajoutons à la liste M. Albert Gervais, éditeur de l'Etoile du Nord.
- X, canaille avérée, bien connue de son curé, se présente, un de ces jours, au presbytère. Monsieur le curé, dit-il, quelqu'un veut m'engager dans la paroisse voisine, donnez-moi donc un certificat de moralité? M. le curé lui remet immédiatement un billet ainsi conçu: Nihil obstat sepulturae ecclesiasticae (Rien ne s'oppose à la sépulture ecclésiastique!).

F.-A. BAILLAIRGÉ, ptre.

## AUX PRIERES

Frère Pol de Léon, des Frères de Saint-Gabriel, décédé au Saultau-Récollet.

## CORRESPONDANCE AMERICAINE

Troy, N. Y., 1er octobre 1902.

'EST une vérité admise maintenant par tous, aussi bien par catholiques que par protestants. Le divorce, cette infamie éternelle suggérée par Satan et autorisée et propagée par Luther et Cie, est le mal interne, la plaie sociale qui un peu à la fois rongera et contaminera la population des Etats-Unis.

Néanmoins, il faut le reconnaître. Si le nombre des divorces continue à s'accroître, l'engouement qui en faisait jusqu'à présent comme une maladie à la mode, commence à disparaître en bien des milieux. Un stigmate va s'imprimant sur le front du remarié illégitime, et la presse new-yorkaise s'en est bien aperçue. Véritable photographie reproduisant intégralement les idées et les instincts populaires elle a senti de quel côté tournait le vent et elle tire maintenant des clichés dans ce sens. Voici par exemple quelques lignes qu'au hasard j'extrais d'un numéro du World..

"Une femme bien connue dans la haute société, s'était divorcée il y a sept mois dans le Dakota du Sud. Elle vient de se remarier dans l'Indiana. Son premier mari vient lui aussi de se remarier à une femme divorcée. Au point de vue des finances aussi bien qu'au point de vue de l'honneur n'est-ce pas là un de ces cas aussi affreux que fréquents qui souillent notre civilisation! » Comme morale c'est plutôt faible, il faut avouer, mais au moins il n'y a plus d'encouragement.

Une autre citation du grave Outlook, un huguenot puritain :

« Mme M..., s'est divorcée et a épousé M. N...; son fils l'a suivie chez son nouveau partenaire. Mme N..., s'est divorcée et a épousé M. M—; sa fille l'a accompagnée chez son nouveau mari. A l'école de danse les enfants se sont rencontrés. « Ainsi donc, j'apprends que vous avez un nouveau père, dit la petite au petit. — Oui répond l'autre, et un excellent type, je n'ai je mais rencontré un aussi brave

V

C

ri

98

n

p m

ď

di

de

af

lu

gu

L

Si

m

la

gn

M

l'a

pa

32

qu

homme. — Ta ta ta ta, je le connais mieux que vous..... il était mon père autrefois!

Les païens auraient rougi de ce cynisme antinaturel et antihumain. C'est du mot de bestial qu'il faut flageller le divorce et encore ce nom n'exprime-t-il pas adéquatement la laideur de ce vice autorisé par des lois.

— Dans mon avant dernière lettre, bien par ma faute, l'imprimeur au lieu de mettre « Baltimore est la ville chez qui les nègres sont les plus nombreux » a mis « chez qui les progrès sont les plus nombreux ». Ce n'est pas la même chose, aussi je relève cette erreur et par une bizarre genèse d'idées j'en profite pour dire un mot de la ville qui au monde entier possède le plus de juifs.

D'après les meilleures investigations de la statistique c'est New-York qui jouit de ce privilège. Avec ses 584,788 Juifs, la ville de New York en a plus que la Prusse (379,716) la France (80,000) et l'Italie (50,000) combinées. Le nombre total des juifs en Amérique est de 1,058,133 d'après le Jewish Book de 1902 et de 1,500,000 d'après M. Maurice Fishberg. Ces Israëlites ont ici six journaux quotidiens. De par tout l'empire britannique et les Etats-Unis, les catholiques de langue anglaise n'en ont pas un seul à eux.

Dans la même étude de M. Fishberg, je lis que la flottille de Christophe Colomb comprenait six matelots juifs. Cela semble très mal s'accorder avec ce que dit le Découvreur lui-même: « dès que nous eûmes planté la croix, nous chantâmes tous emsemble le Salve Regina et l'Ave Maris Stella. » Je ne sache pas que les juifs soient bien friands du crucifix et de Marie.

— Les 13 et 14 du mois d'ectobre aura lieu à Waterbury la 16ème convention des Canadiens de l'Etat de Connecticut. La précédente avait eu lieu à Putnam en 1900. Le Comité exécutif vient de lancer un excellent manifeste dans lequel il revendique chrétiennement et virilement la conservation de la religion et de la langue de ses pères. J'apprends avec joie que la question de l'opportunité d'en-

voyer les enfants dans les collèges du Canada de préférence aux collèges des Etats-Unis y sera traitée dans le sens positif. Il n'est rien de tel que de raviver la jeuneese à la source elle-même. Cela est si vrai que l'élément germano-américain, conscient de cette idée, n'hésite pas à envoyer ses enfants dans les collèges d'Allemagne de préférence aux maisons américaines et cela malgré les distances et malgré les dépenses énormes. Nous avons d'excellents centres-d'éducation à Montréal, à Joliette, à l'Assomption, à Sainte-Thérèse, à Varenne, profitons-en.

— L'autre jour à West Point, le rough-rider présidentiel qui a nom M. Roosevelt a eu un mot très malheureux. « Un bon soldat, a-t-il dit, ne doit pas seulement être prêt à combattre, il doit être désireux de combattre. » Cela équivaut à dire « un bon soldat doit désirer que sa patrie soit en guerre, que sa patrie ait des ennemis afin de pouvoir montrer sa bravoure. » Il semblerait pourtant que la lugubre expérience des Philippines aurait dû guérir l'Amérique de sa maladie de militarisme intempestif et coûteux.

Sans compter le prix du sang, au point de vue pécuniaire, la guerre dans les îles du Pacifique a arraché au trésor des Etats-Unis la bagatelle de \$709,579,170, jusqu'à présent et ce n'est pas fini. L'ombre de la gloire coûte cher, il faut avouer.

L'Amérique est cependant battue par l'Angleterre qui dans le Sud-Africain a dépensé, d'après M. Brodrick lui-même, l'insignifiant montant de \$1,250,000,000. Ce n'est cependant pas le record encore : la guerre de 1870 a coûté \$3,000,000,000 à la France et à l'Allemagne combinées. Et l'on dit que « la guerre est divine »! Je n'ai jamais pu me résoudre à comprendre ce mot de M. de Maistre.

— Je consigne ici avec plaisir l'opinion que le Très Honorable Monsieur Laurier a exprimée dernièrement à Londres, touchant l'annexion du Canada à la République sa voisine : j'extrais ses paroles de l'excellente Revue The London Tablet du 30 août, pagé 322 : « Sir Wilfrid a répudié énergiquement cette union déclarant que ce serait la disparition complète de l'élément franco-canadien.

dans cette fournaise en fusion des nationalités, que ce serait la ruine de la langue française dans le Nouveau Monde et que conséquemment le Canada devrait rester Canadien. » C'est absolument l'idée que dicte la saine logique et c'est bien en harmonie avec ce que nous avons toujours pensé : l'annexion aux Etat-Unis serait le suicide de la race latine en Amérique.

HENRY BAYARD.

## DISTRICT DU YUKON

(Les Cloches de Saint-Boniface)

E Yukon appartient au nouveau vicariat apostolique du MacKenzie.

Il y a trois \*missionnaires oblats et un prêtre séculier chargés de la desserte de ce district sous la direction d'un missionnaire, qui réside à Dawson. L'église a coûté, à l'heure actuelle, près de \$40,000 dont \$27,000 ont été données par Monsieur Alexandre McDonald, le roi du Klondyke. Les jolies peintures de l'intérieur de l'église, une belle cloche et un orgue magnifique sorti de la fabrique de Monsieur Casavant, à Saint-Hyacinthe, attestent et le zèle du R. P. Gendreau, et la générosité des fidèles. Il y a, en outre, sur les bords des criques aurifères, quatre chapelles en bois et trois chapelles tentes ou en coton placé sur une charpente.

L'hôpital de Dawson, dirigé par les Révérendes Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, près Montréal, a coûté \$100,000, et cette dette est presque éteinte. C'est le Très Révérend Père Gendreau qui y a appelé les Sœurs de

Sainte-Anne.

Il y a une école catholique florissante et maintenue par le gouvernement. Le premier dignitaire civil du district provisoire du Yukon s'appelle commissaire, son nom est l'Hon. J. H. Ross.

Il y a, au Yukon, un journal catholique; bien que rédigé en anglais, on y trouve cependant des colonnes en français.